CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E11981** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE 27/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/1991

Raison sociale : SARL THERMICLIM

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital : 11 433

ZA LE PONT
10 RUE DELAUNEY
50690 MARTINVAST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 1991B00083

Siret : 381 944 453 00046

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3057970

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 318012122003

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 318012122003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 02 33 53 05 48 **Fax :** 02 33 53 67 78

Portable :

Responsabilité légale :
SAILLARD BORIS, CLAUDE, JEAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.thermiclim.com

E-mail : b.saillard@thermiclim.com

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 664 069 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	20	14/12/2023
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2		14/12/2023
5264	Maintenance d'installation de pompe à chaleur et groupe froid dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2		06/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E11981** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE **27/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/06/1991
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999
Capital : 11 433

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 1991B00083

Siret : **381 944 453** **00046**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 3057970

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 318012122003

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 318012122003

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **SARL THERMICLIM**

ZA LE PONT
10 RUE DELAUNEY
50690 MARTINVAST

Téléphone : 02 33 53 05 48 **Fax :** 02 33 53 67 78
Portable :

Site Internet : http://www.thermiclim.com
E-mail : b.saillard@thermiclim.com

Responsabilité légale :
SAILLARD BORIS, CLAUDE, JEAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.